



FICHE DE DONNEES DE SECURITE WATER WHITE CASTING RESIN

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	WATER WHITE CASTING RESIN
NO DE PRODUIT :	EUR5562A
UTILISATION	Résine
DISTRIBUTEUR	ELECTROLUBE. A division of HK WENTWORTH LTD KINGSBURY PARK, MIDLAND ROAD SWADLINCOTE DERBYSHIRE, DE11 0AN UNITED KINGDOM +44(0)1283 222 111 +44(0)1283 550 177 info@hkw.co.uk
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE	+44(0)1283 222 111 between 8.30 am - 5.00pm Mon - Fri

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COMMENTAIRES SUR LA COMPOSITION

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

4 PREMIERS SECOURS

INFORMATIONS MÉDICALES

Traiter symptomatiquement

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin. Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE ! Boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin ! Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

WATER WHITE CASTING RESIN**MÉTHODES DE NETTOYAGE**

Recueillir dans des récipients et bien sceller.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE**PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Ne pas manipuler les emballages brisés sans porter un équipement de protection.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais. Entreposer dans le récipient original.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS**

VLEP = Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle françaises

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**MESURES D'INGÉNIEURIE**

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandations spécifiques, mais une protection respiratoire peut néanmoins être requise dans des circonstances exceptionnelles lors d'une contamination importante de l'air.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Visqueux Liquide		
COULEUR	Incolore		
POINT DE FUSION (°C)	<0	DENSITÉ RELATIVE	1.01 @ 20 °c
VISCOSITÉ	mPas @ 25 °c	POINT D'ÉCLAIR (°C)	>160 Non notée.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Stable aux températures normales.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter le contact avec les acides et les substances oxydantes.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Fumées/vapeurs/gaz toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**INHALATION**

Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

WATER WHITE CASTING RESIN**INGESTION**

Nocif en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Irritant pour la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irritant pour les yeux.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**GÉNÉRALITÉS**

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

NOTES POUR LE TRANSPORT

Non classé.

ROUTIER**NOTES POUR LE TRANSPORT**

Non classé.

PAR RAIL**NOTES POUR LE TRANSPORT**

Non classé.

MARITIME**NOTES POUR LE TRANSPORT**

Non classé.

AÉRIEN**POLLUANT MARIN**

Non.

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**PHRASES DE RISQUE**

NC Non classé.

CONSEILS DE PRUDENCE

NC Non classé.

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE.

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS**COMMENTAIRES DE MISE À JOUR**

Revised in accordance with CHIP3 and EU Directives 1999/45/EC and 2001/58/EC

ÉMISE PAR

Helen O'Reilly

DATE DE RÉVISION

NOVEMBER 2008

NO DE REV./REPL. FDS

4

GÉNÉRÉE LE

WATER WHITE CASTING RESIN

NO. FDS

10922